



Association Nationale de Retraités
Siège/Communication

Reconnue d'intérêt général

Dossier de presse 2021

Septembre 2021

**Association dynamique
ouverte à tous**

101 groupes départementaux

70 000 adhérents

3 300 bénévoles sociaux

180 000 heures de bénévolat
consacrées aux plus âgés et aux
plus isolés

Qui sommes-nous ?

A l'origine, des retraités de La Poste et de France Télécom/Orange. Créée en 1927 par Firmin Vidal, un facteur, l'Association Nationale de Retraités a eu pour premier objectif de permettre aux retraités des « PTT » de rompre leur isolement en se retrouvant au cours de manifestations conviviales et d'organiser entre eux des sorties.

Aujourd'hui l'association compte 101 groupes départementaux avec près de 70 000 adhérents. Composée de retraités issus des deux entreprises, elle est ouverte aujourd'hui à tous les retraités qui partagent nos valeurs.

Que voulons-nous ?

Défendre les intérêts des retraités

Préserver activement le système de retraite par répartition pour toutes les générations

Se faire entendre des pouvoirs publics dans tous les domaines qui intéressent les retraités : pouvoir d'achat, santé... Avec le concours de nos partenaires (le Pôle des Retraités de la Fonction publique) et la CFR (Confédération Française des Retraités)

Développer la solidarité envers nos adhérents, notamment auprès des plus isolés et des plus âgés

Participer activement, au sein des Conseils départementaux, aux travaux des CDCA (Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)

Contribuer à la promotion d'une protection sociale de qualité et poursuivre notre action en particulier auprès des organismes chargés de l'autonomie des personnes âgées

Être, grâce à nos 3 300 bénévoles dans tous les départements de métropole et d'outre-mer, une force vive de l'entraide et du Social auprès de notre public mais aussi auprès des 16 millions de retraités, en particulier ceux qui sont les plus isolés

S'engager dans le mouvement Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés) pour tenter, avec d'autres associations, de vaincre l'isolement des personnes âgées

Apporter à nos adhérents de la convivialité et du mieux-vivre par de multiples activités.



Notre organisation

Président national : Félix Vézier

Vice-Présidents : Jean Cordoba, Jocelyne Personne, Jean-René Thibaud

Secrétaire générale : Marie-Claude Vatterment

Trésorière nationale : Armelle Roy

Contact



Félix Vézier, président national

Tél. 01 74 13 06 70

Courriel : felix.vezier@sfr.fr

Site Internet : anrsiege.fr

Page Facebook : ANR.BienVivreSaRetraite

Une Lettre Info (newsletter) tous les mois

Adresse du siège : 13 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris

Tél. 01 43 79 38 17

Des valeurs

L'ANR, association régie par la loi 1901, respecte les principes de la vie associative et repose sur des valeurs fortes que sont la solidarité, la tolérance, le dialogue, l'amitié. A l'écoute de ses adhérents et apportant du soutien aux plus faibles, l'ANR s'engage dans la défense des droits de chacun. L'ANR appelle aussi, conformément à la loi, à une totale neutralité politique, syndicale, philosophique et religieuse.

Se retrouver : un vrai plaisir

Le passage à la retraite donne souvent l'occasion à chacun de se plonger dans de nouvelles activités. L'ANR propose de se retrouver. C'est souvent la première motivation de l'adhésion à l'ANR. Outre les actions de défense de nos intérêts et de solidarité, les activités de divertissement proposées aux adhérents par les animateurs locaux sont diverses et variées : randonnées, séjours et voyages, chorales, jeux de société, conférences, spectacles, sorties pour découvrir le patrimoine, réunions conviviales, repas dansants sans oublier des ateliers sur le numérique, le jardinage, la cuisine...

Tout pour permettre à nos adhérents de rester en bonne santé et surtout de garder du lien social.

Parole d'animateur

« Mes attributions dans le groupe ANR depuis plusieurs années c'est l'entraide, le social et la gestion du réseau de 30 visiteurs « sociaux ». D'abord, c'est un engagement, on l'accepte ou pas. Ensuite, ayant déjà donné chez les personnes âgées dans un autre domaine, j'aime rendre service et être utile, aider les autres. Ecouter nos aînés quelquefois isolés est très enrichissant. Rien à voir évidemment avec le métier de Conseiller financier à La Poste que j'exerçais en activité ».

En 2019, l'ANR a organisé pour ses adhérents 20 séjours « Seniors en vacances »





Se défendre : une nécessité

La défense des retraités de la Fonction Publique et du Régime général

Pour les problèmes liés à la Fonction Publique, l'ANR est associée la FGRFP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction publique), à l'UNRP (Union Nationale des Retraités de la Police), à l'UNPRG (Union Nationale des Personnels Retraités de la Gendarmerie), à la FNOM (Fédération Nationale des Officiers Mariniers), à l'UNSOR (Union Nationale des Sous-Officiers en Retraite) par une convention au terme de laquelle les six associations s'engagent à se rencontrer, à échanger des informations et à agir sur les sujets de défense.

Le Pôle des retraités de la Fonction Publique ainsi créé, fort de plus de 200 000 membres, peut intervenir auprès des pouvoirs politiques.

Dans sa volonté d'aller vers les autres, l'ANR s'occupe aussi des retraités du Régime général. Plus de 15% de ses effectifs appartiennent à ce régime. Ainsi depuis plus de deux ans nous sommes membres fondateurs de la CFR (Confédération Française des Retraités). Organisation, désormais membre du CESE, qui regroupe cinq grandes associations et rassemble près de 1,5 millions de retraités de tous régimes.

S'entraider : notre raison d'être

Une action sociale de solidarité est réalisée auprès de tous nos adhérents qui isolés, malades, souhaitent recevoir aide et réconfort de la part de notre réseau de plus de 3 000 bénévoles dans tous les départements.

Cette action consiste à réaliser des visites à domicile ou dans les EHPAD.

Les bénévoles peuvent aussi venir en aide pour résoudre des actes administratifs ou apporter des témoignages de soutien moral.

L'ANR a mis à la disposition du réseau de bénévoles un guide pratique qui aborde tous les thèmes liés à l'Entraide et à la Solidarité (les organismes de protection sociale et de santé, l'invalidité, le handicap, le maintien à domicile, les structures d'accueil, les aides, les pensions de réversion...).

Parole d'animateur

« Donner de son temps et recevoir est une façon de « s'enrichir », terme paradoxal pour parler du bénévolat, mais cette richesse-là n'a pas de prix »





S'informer : maintenir un lien social

L'ANR, comme toute organisation a mis en œuvre des moyens variés pour se faire connaître auprès des retraités, de ses adhérents, des entreprises partenaires

En interne : des notes d'informations pour les comités départementaux

Des bulletins réalisés par les groupes départementaux

Pour se faire connaître :

Un magazine trimestriel « La Voix de l'ANR »

Un site internet public ansiege.fr

Des sites internet départementaux

Des participations à des forums

Des conférences



Participation à de nombreux forums dédiés aux seniors
(Celui de Vichy dans l'Allier en 2020)



3 bonnes raisons de choisir le Capital-décès Amicale-Vie
La Simplicité La Liberté La Sérénité

Se prémunir : Amicale-Vie, le service-plus

Avec l'Amicale-Vie, l'ANR propose à ses adhérents une mutuelle capital-décès exonérée d'impôt et de droit de succession (selon la loi de Finances en vigueur). Ils peuvent y souscrire jusqu'à 75 ans révolus.

Une offre simple : le plus de l'ANR

Pas d'examen médical (simple questionnaire pour les adhérents de plus de 71 ans)

Pas de frais de dossier, liberté de choix du bénéficiaire, liberté de choix du capital

Capital versé sous 48 heures

Fonds social de solidarité...